

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le conseil syndical dûment convoqué le 3 mars 2010 s'est réuni en session ordinaire à L'Isle d'Abeau, le 10 mars de l'an deux mille dix sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 56

### **PRESENTS :**

- ❶ - Communes en adhésion directe (1)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (22)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (6)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (8)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (5)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (14)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Après la présentation du compte administratif 2009, les comptes font apparaître :

Excédent de fonctionnement 2009	+ 1 203 466,33
Déficit d'investissement 2009	- 236 082,79

Il est proposé d'affecter les résultats comme suit :

Solde d'investissement	Cpte 001 déficit reporté.....	- 236 082,79
Solde de fonctionnement	Cpte 1068 excédents capitalisés.....	+ 243 466,33
	Cpte 002 Report de fonctionnement.....	+ 960 000,00

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de  
publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 15 mars 2010**

**Le Président**  
**M. NIVON**